

Lancy agit pour demain

Pour la deuxième fois consécutive, la Ville de Lancy obtient le label Cité de l'énergie Gold, confirmant plus de vingt ans d'engagement depuis son adhésion au programme en 2003.

Ces objectifs se concrétisent par des projets récents et innovants, visant à renforcer l'exemplarité de l'administration communale, comme le déploiement du solaire photovoltaïque sur les bâtiments publics, avec un objectif d'environ 2MW sur les bâtiments publics atteint à la fin 2025, et l'installation de panneaux géothermiques sur les murs du parking du Bâtiment administratif de la Mairie, une première dans le canton de Genève. Cette technologie utilise les parois comme surface d'échange thermique pour réguler la température interne, sans forage. En parallèle, la Commune accompagne la population par des actions de sensibilisation et de soutien, notamment à travers des webinaires destinés aux propriétaires et le programme Robin des Watts dans les écoles primaires.

Cette dynamique s'inscrit dans un cadre de planification communal transversal, fondé sur le Plan directeur communal, le Plan directeur des énergies et le Plan climat communal, en cohérence avec l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. La Confédération a en effet décidé en 2019 que la Suisse devait réduire ses émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici à 2050 (équilibre entre la quantité libérée et celle qui peut être éliminée).

Projets énergétiques remarquables

- Projet-pilote de pose de panneaux géothermiques dans le parking souterrain de la Mairie.
- Rénovation énergétique, déploiement de l'énergie solaire sur les bâtiments publics et raccordement au chauffage à distance de plusieurs bâtiments communaux.
- Carte énergétique interactive du territoire (lancy.ncsa.ch) fournissant des recommandations pour chaque parcelle et chaque bâtiment du territoire.
- Programme de subventions Bonus énergie destiné aux propriétaires privés.
- Stratégie Lumière visant à réduire et optimiser les éclairages, et préserver la biodiversité nocturne.

Chiffres et faits de la Commune

Commune : Lancy
Canton : Genève
Population : 37'234
Superficie : 4.78 km²
Site web : www.lancy.ch

Entrée au programme

Cité de l'énergie : 2003
1^{er} audit : 2008
1^{er} audit Gold : 2020

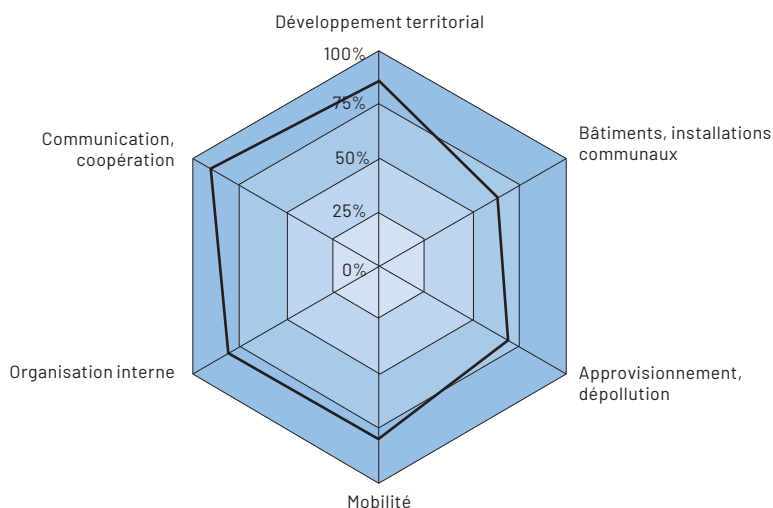




Damien Bonfanti, Maire de Lancy

« A Lancy, la transition énergétique va de pair avec la rénovation du bâti, le développement de la mobilité douce, la création d'espaces publics plus résilients, le renforcement de la nature en ville et l'adaptation aux effets du changement climatique. Autant de leviers indispensables pour améliorer durablement la qualité de vie et atteindre la neutralité carbone, fixée à 2040 pour l'administration communale et à 2050 pour le territoire lancéen. »

Profil de la politique énergétique 2024



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune de Lancy. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50 % de son potentiel, et 75 % pour obtenir le label European Energy Award® Gold. En 2024, la commune de Lancy a atteint une part de 79,5 %.

Les prochaines étapes

La Ville de Lancy s'est fixée plusieurs objectifs chiffrés à l'horizon 2030 :

- Réduire de 24 % la consommation de chaleur du parc bâti d'ici 2030 par rapport à 2023.
- Porter à 41 % la part des réseaux thermiques dans le chauffage du parc bâti d'ici 2030.
- Atteindre 50 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030.
- Réduire de 60 % les émissions directes de gaz à effet de serre par habitant et habitante d'ici 2030 par rapport à 1990.
- Atteindre 30 % d'électricité photovoltaïque dans les sources d'électricité en 2030.

Responsable du Pôle du développement durable
Lucas Mercader, 022 706 16 15
l.mercader@lancy.ch

Conseillère Cité de l'énergie
Michelle Moser, 078 766 95 54
michellemoser.ce@gmail.com

Plus d'informations
www.citedelenergie.ch
www.citedelenergie.ch/lancy



Cité de l'énergie, plus qu'un label

La participation au programme Cité de l'énergie donne accès à des outils, des aides et des services complets pour une politique énergétique et climatique cohérente et axée sur les résultats. Les villes

et communes qui portent le label suivent un processus complet qui les conduit à travers différentes étapes pour tendre vers l'objectif zéro émission nette.